

Image not found or type unknown



## Etude de sol et refus prêt immo

Par **Diopside**, le **19/06/2015** à **19:25**

Bonjour,

Notre banque vient de nous refuser un prêt pour un projet terrain+construction.

Or, une étude de sol à l'initiative du constructeur mais à notre charge (1500€) a été effectuée sur le terrain.

Y a t il une chance de récupérer notre mise?

Merci pour votre réponse

Par **domat**, le **19/06/2015** à **20:42**

bjr,

il faudrait savoir ce que prévoit exactement votre compromis de vente.

qui voulez-vous qui vous rembourse ?

votre vendeur n'est pas concerné par cette étude de sol effectuée par le constructeur que vous avez mandaté.

vous avez été imprudent de faire faire cet étude avant la transaction.

cdt